

## PREMIERS POINTS DE REPÈRES

### Pourquoi s'investir dans une telle démarche ?

Le secteur de la protection de l'enfance est un espace à haut risque de survenance d'événements graves. Les institutions et les professionnels sont confrontés parfois à des situations qui les sidèrent, les mettent à mal et les renvoient à des sentiments complexes d'échec, d'impuissance, de culpabilité, de colère, etc. Les ressentis que suscitent ces situations peuvent d'ailleurs entraver leur capacité à poursuivre l'exercice de leurs missions de protection et d'accompagnement des familles.

Dans ces contextes, le « retour » sur un événement dramatique permet aux acteurs concernés de comprendre ensemble ce qu'il s'est passé. Il permet d'identifier les mécanismes et les contextes qui ont pu contrevenir à une protection efficace, mais aussi les éléments ayant à certains moments permis d'éviter que la situation ne se dégrade.

Distinctes des logiques de recherche de responsabilités individuelles, les démarches de retour sur événement dramatique ont donc le potentiel pour devenir à la fois des outils diagnostics des ressources et vulnérabilités des organisations qui s'y engagent, mais aussi de puissants leviers d'amélioration du système de protection.

Dans d'autres secteurs, comme celui hospitalier par exemple, elles sont déjà reconnues comme participant activement à la prévention des risques.

### Des événements dramatiques en protection de l'enfance : de quoi parle-t-on ?

Un événement dramatique est un événement grave qui concerne un enfant et qui se caractérise par une intensité ou une soudaineté dans sa survenance ou sa découverte.

Il peut s'agir par exemple :

- De décès d'enfants provoqués par des maltraitements ou négligences, ou de faits marquants de maltraitance et négligences sur enfant.
- De la découverte soudaine de ces faits ou de leurs conséquences, quand l'enfant et sa famille étaient déjà repérés ou accompagnés par des services œuvrant à leur protection.
- De la découverte de violences aux enfants dans les services de protection de l'enfance (violences et agressions, notamment sexuelles, sur mineurs, suicides, etc.).

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHÉ

Une analyse collective, rétrospective et systémique d'un événement ayant provoqué une atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique d'un ou de plusieurs enfants repérés ou accompagnés.

**Le retour sur événement dramatique vise des objectifs précis et ne se confond pas avec d'autres espaces de discussion ou de travail.**

### C'EST

une démarche qui aide à prendre conscience de la gravité de certains événements, en questionnant le sens et les fondamentaux de la mission de protection.

### CE N'EST PAS

un questionnement et une action superflus dans un secteur où, de toute façon, la violence existe.

### C'EST

une démarche collective et participative où chacun apporte ses éléments de connaissance de la situation et cherche à comprendre ce qu'il s'est passé.

### CE N'EST PAS

une enquête ou une inspection réalisée par une personne ou un service experts qui viennent tirer seuls leurs conclusions.

### C'EST

un travail de collecte et réflexif qui permet de comprendre l'expérience dramatique dans sa globalité, c'est-à-dire à la fois ce qui a pu conduire à l'événement mais aussi son impact sur les personnes et les organisations.

### CE N'EST PAS

un retour en arrière pour restituer une chronologie et documenter un formulaire administratif de signalement ou de gestion des événements dits « indésirables ».

### C'EST

une analyse qui prend en compte tous les éléments ayant eu une influence et qui interroge les causes profondes, systémiques.

### CE N'EST PAS

la recherche de la responsabilité individuelle, de la faute ou de l'erreur.

**C'EST**

une démarche qui contribue au diagnostic de ce qui peut être amélioré, aussi bien du côté des pratiques d'accompagnement, de l'organisation de chaque institution, que des modalités de coopération des institutions.

**CE N'EST PAS**

un espace de discussion et de décision pour intervenir sur la situation analysée. Un espace de débriefing, d'analyse des pratiques ou de supervision qui ne viendrait qu'appréhender les éprouvés et la pratique de chaque professionnel.

**C'EST**

une démarche permettant que soient proposées des actions pour améliorer le système de protection des enfants.

**CE N'EST PAS**

un exercice de style déconnecté des besoins des enfants, des familles et des professionnels.

**C'EST**

une démarche qui aide à dépasser le drame sans le nier, et à en tirer enseignement.

**CE N'EST PAS**

un travail qui vient éprouver et mettre à mal des équipes déjà ébranlées par l'événement.

**Pourquoi un cadre spécifique d'analyse des événements dramatiques ?**

L'entrée dans une démarche de questionnement à l'issue d'un drame n'est pas chose aisée et nécessite, pour pouvoir être menée de façon sereine et productive, d'être portée et conduite selon certaines modalités d'organisation et de déroulement. Il s'agit de poser un cadre à la fois éthique et méthodologique pour sécuriser le retour sur événement dramatique et lui permettre d'atteindre ses objectifs.

**COMMENT ORGANISER UN RETOUR SUR ÉVÉNEMENT DRAMATIQUE ?**

Il se fait :

■ **À distance de l'événement, en clarifiant les objectifs, en désignant un périmètre** (inter et/ou intra institutionnel), **des professionnels ressources** (porteurs institutionnels, pilotes de la démarche, animateurs, etc.) **et en s'appuyant sur des outils/supports susceptibles d'aider à décrire et analyser l'expérience dramatique** (chronologies, cartographies, modèles écosystémiques, grilles de questionnements, arbres des causes, etc.).

■ **En plusieurs « étapes » :**

- phase préliminaire de clarification des objectifs, de choix de méthode et de préparation de la démarche, incluant une sensibilisation des participants ;
- phase d'investigation et de première élaboration. Cette phase peut comporter une analyse des dossiers et documents professionnels, la réalisation d'entretiens individuels avec les/des personnes impliquées dans la situation, l'organisation de réunions ou ateliers dialogiques (c'est-à-dire de mise en dialogue des éléments de connaissance de chacun sur la situation), etc. ;
- phase d'analyse des données et de rédaction d'un rapport d'analyse.

■ **Ce travail donnant lieu à :**

- une phase de préconisation avec proposition d'actions visant à améliorer les pratiques, les organisations et les coopérations. Cette phase nécessite l'implication des professionnels en charge du portage et de la mise en œuvre de ces préconisations ;
- une phase de mise en œuvre du plan d'action ;
- une phase de suivi et d'évaluation.

**Le choix de la méthode de travail doit s'adapter à la complexité de la situation et aux ressources et contraintes des acteurs invités à participer à la démarche.**



Pour approfondir sur le sujet, le livret *Le retour sur événement dramatique en protection de l'enfance : sens et repères méthodologiques* (octobre 2019), est disponible en ligne sur le site de l'ONPE : [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/livret\\_red\\_complet\\_web.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/livret_red_complet_web.pdf).